

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 22 janvier 2024

Suite à la convocation du 1<sup>er</sup> Adjoint, Stewart EDWARDS, en date du 16 janvier 2024, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le mercredi 22 janvier 2024 à 18 h30.

**Ordre du jour :**

- approbation du compte rendu du 20 décembre 2023
- adressage
- questions diverses

La séance a été ouverte par le 1<sup>er</sup> Adjoint à 18 h30.

Étaient présents :

- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- EDWARDS Stewart
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory

Est absent excusé BECUWE Rudy, qui donne procuration à Stewart EDWARDS

Est absent excusé Corentin POUGET, qui donne procuration à Marie-France FREDOU

**Les votes se déroulent donc sur 10 voix, avec majorité à 6 voix**

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

**1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2023**

Le compte-rendu **est approuvé à l'Unanimité.**

**2. Adressage**

Suite à la mise en œuvre de l'adressage sur la commune d'Abjat sur Bandiat, des demandes particulières ont été formulées auprès de la Mairie.

A Peyrat : Chemin dau Pelou dau Lemousin, les riverains rencontrent des difficultés pour épeler leur adresse et s'inquiète de ne pas pouvoir être repérés par les services de secours en cas d'urgence. Un consensus entre les habitants a été trouvé avec le nom de : chemin des châtaigniers. Au vu de l'argument important concernant la

sécurité, le conseil est amené à voter pour ou contre ce changement de nom avec l'implication financière qui en découle, à savoir l'achat de deux nouveaux panneaux.

Le changement de nom **est validé à l'Unanimité.**

Le chemin s'appellera « chemin des châtaigniers » et fera l'objet d'une régularisation auprès de l'ATD 24. Deux nouveaux panneaux seront commandés et installés dès réception.

A Masfrolet : la propriétaire du futur complexe touristique en voie d'achèvement souhaite une adresse plus appropriée à son concept de standing, appelé « Domaine du Bandiat » et demande à ce que la dénomination « route du Camping » soit modifiée en « route des Osmondes » (nom d'une fougère). Il est à noter que l'intéressée n'avait pas formulé de préférence au moment des consultations publiques.

Il est à préciser également qu'il n'y a qu'une seule autre maison concernée et qu'elle n'a pas d'occupant actuellement.

Il est demandé au Conseil de voter pour ou contre le changement du nom de cette route avec l'implication financière qui en découle, à savoir l'achat d'un nouveau panneau.

Le changement de nom **est validé à 9 voix pour et 1 contre.**

L'argument retenu est l'importance de l'aspect touristique et commercial de cette demande.

La route s'appellera « route des Osmondes » et fera l'objet d'une régularisation auprès de l'ATD 24. Un nouveau panneau sera commandé et installé dès réception. Le propriétaire de la deuxième maison concernée sera contacté pour l'informer de ce changement.

### **3. Questions diverses :**

Différentes dépenses pour travaux sont envisagées à la demande de l'École d'Abjat. Elles seront étudiées lors d'un prochain conseil municipal de la nouvelle municipalité, à savoir après les élections partielles des 28 janvier et 4 février 2024.

La question de l'organisation de ces élections partielles a été également abordée pour la tenue du bureau de vote de 8 h à 18 h.

La séance est levée à 19 h.